Rochetrejoux
Commune accueillante & dynamique

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du lundi 15 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Christian BOISSINOT, Maire de la Commune.

Conseillers présents : Christian Boissinot, Guy Lumeau, Cécile Jauzelon, Delphine Dubois, Yoann Bonneaud, Patrice Blanchard, Laurence Bompas, Daniel Drapeau, Emilie Huvelin, Mathieu Huvelin, Michaël Martin, Catherine (Cathy) Paillou, Sébastien Pierron et Charlène Vrignaud

Conseiller excusé : Clotilde Drin

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, Delphine Dubois est désignée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 14
Nombre de pouvoirs : 0

Suffrages exprimés : 14

LISTE DES DELIBERATIONS

La liste des délibérations approuvées lors du conseil municipal du 15 janvier 2024 (suivant l'article 4 de l'Ordonnance n°2021-1310 du 7 Octobre 2021 qui modifie l'article L. 2121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) est la suivante :

N° DE L'ACTE	DATE DE L'ACTE	OBJET DE LA DELIBERATION	VOTE
D 2024 01 15 01	15 janvier 2024	Remboursement des frais de chauffage de l'église - 2023	Unanimité à main levée
D 2024 01 15 02	15 janvier 2024	Convention pour la facturation et le recouvrement de la redevance d'assainissement	Unanimité à main levée

ADMINISTRATION GENERALE

1. Approbation du procès-verbal du 11 décembre 2023

Les membres du Conseil Municipal approuvent le procès-verbal du 11 décembre 2023.

FINANCES

2. Remboursement des frais de chauffage de l'église - Année 2023

Monsieur le Maire expose que la paroisse Saint Etienne de Grammont participe aux frais annuels de chauffage. Il est ainsi proposé de demander une participation financière de 550€ pour l'année 2023.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **Approuvent la demande de participation de 550€ à la paroisse Saint Etienne de Grammont au titre des frais de chauffage 2023.**
- **Autorisent Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente décision.**

URBANISME ET ASSAINISSEMENT

3. Convention pour la facturation et le recouvrement de la redevance d'assainissement

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention pour la facturation et le recouvrement de la redevance d'assainissement a été signée en 2022 entre la Commune, Vendée Eau et Suez.
Depuis le 1er janvier 2024, la société Véolia est le nouveau bénéficiaire du marché public. Il convient donc de conventionner avec le nouveau prestataire selon les modalités définies dans le projet de convention ci-jointe.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **Approuvent le projet de convention ci-joint**
- **Autorisent Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision**

COMMISSION « ENVIRONNEMENT – AMENAGEMENT ET VOIRIE »

Guy LUMEAU fait part de l'avancée du projet de loi APER (Accélération pour la Production d'Energies Renouvelables). La population sera consultée en corrélation avec la Communauté de Communes. Une délibération devra être prise sur les modalités de consultation ultérieurement.

Guy LUMEAU évoque également le projet d'effacement aux Platanes et le changement de transformateur pour la rue des 4 chênes. L'effacement des Platanes est estimé à 70 000€ au lieu des 35 000€ annoncés précédemment. Des explications vont être sollicitées auprès du SYDEV.

Les membres du CFPPA du Lycée Nature sont intervenus pour travailler au niveau de la zone humide.

COMMISSION « ACTIONS SOCIALES – FAMILLE – SUIVI REGLEMENTAIRE »

Cécile JAUZELON précise que l'annonce a été relancée pour le poste d'agent d'entretien. Nous avons reçu plusieurs candidatures.

Une réunion a eu lieu avec Familles Rurales pour la partie périscolaire afin de faire un bilan sur l'année écoulée. Malgré une hausse des tarifs, la fréquentation n'a pas ou peu baissée.

Cécile JAUZELON informe qu'une réunion avec les bénévoles de la cantine a eu lieu afin de faire part du soutien de la commune face aux situations qui surviennent à la cantine (arrêts de travail notamment). Charlène VRIGNAUD va mettre ses connaissances en ressources humaines à leur disposition.

COMMISSION « COMMUNICATION – CULTURE – ASSOCIATIONS »

Delphine DUBOIS remercie tout le monde pour l'organisation des vœux et effectue un bilan.

COMMISSION « BATIMENTS – AUTORISATIONS URBANISME – SPORTS »

Yoann BONNEAUD indique que les travaux du théâtre suivent leur cours. Des photos ont été transmises.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire indique que le Préfet a donné son avis favorable à la demande de dérogation pour le projet de bar-tabac au niveau du multiservice.

Cécile JAUZELON précise que les cours du conseiller numérique ont repris. Il y a 5 nouvelles personnes.

Patrice BLANCHARD rappelle l'organisation du Biblio Thé ou Café à la bibliothèque samedi matin à 9h30.

La séance est levée à 22h.

Delphine DUBOIS, Secrétaire de séance	Christian Boissinot, Maire de Rochetrejoux.
	MAIRIE DE ROCHETREJOUX 85 (Vendée)